

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

# Intervention d'Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Discours de clôture du Congrès de la Coopération Agricole

le 16 décembre 2015 —

Monsieur le Président, Cher Philippe MANGIN,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le ministre,

Mesdames, messieurs,

Je vous ai entendus et je partage beaucoup de vos inquiétudes. Mais je suis d'un naturel optimiste, et d'un optimisme lucide devrais-je dire. Et cette lucidité exige de voir que la pire des défiances s'exprime aujourd'hui à l'égard de notre système et de notre société: pour une part croissante de notre population, ce système ne tient plus ses promesses, et c'est sans doute l'une des explications de ce que vous venez d'évoquer et de ce que nous venons de vivre. Il ne tient plus la promesse qui permettait de réconcilier l'égalité et la liberté, cette promesse de mobilité; il ne tient plus la promesse qui était celle que chacune et chacun pouvait se voir garantir sa propre émancipation au sein des valeurs qui sont celles de notre pays. Et tout cela montre, au fond, que nos valeurs, les valeurs françaises, ne vont pas de soi : elles sont fragilisées parce qu'elles sont attaquées – et elles l'ont été il y a un peu plus d'un mois –, elles sont fragilisées aussi parce qu'elles sont parfois mal défendues. Il ne suffit pas de les recevoir en héritage pour les faire exister, il ne suffit pas d'en parler pour qu'elles subsistent.

Nous avons beau rappeler sans cesse nos valeurs, invoquer l'égalité, la liberté, la laïcité, nous traversons – que nous le voulions ou non – une période de défiance sans précédent, parce que ces valeurs ne s'enracinent plus suffisamment dans le réel de nos concitoyens. Et faire vivre des valeurs, c'est un travail de tous les jours, c'est une exigence qui dépasse tous les discours, et c'est un travail qui évidemment vaut aussi pour l'économie. Et ce travail, c'est votre travail, c'est notre travail, notre responsabilité, parce que le modèle coopératif, ce sont ces valeurs françaises en actes.

Et c'est pourquoi, Monsieur le président, je tenais à être parmi vous aujourd'hui.





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Vous portez une utopie, mais sans être des utopistes. D'abord l'utopie de l'égalité, parce que dans votre modèle, cette égalité existe vraiment : vos coopératives sont fondés par des agriculteurs et présidée par vous ; elles sont gérées démocratiquement, vous élisez vous-même vos dirigeants, vous êtes tous et toutes détenteurs de parts sociales ; et chaque décision prise est collective.

L'utopie de la liberté, ensuite, parce qu'elle est au cœur de vos gènes : elle est résumée par une formule formidable du créateur de VIVESCIA, qu'on connaissait alors sous le nom de LA PROVIDENCE, Gustave de BOHAN – je crois que certains dans la salle en sont proches – qui avait dit : « On est coopérateur parce qu'on veut faire nos affaires nous-mêmes ». Tout est dit. Ce n'est pas forcément le plus simple de faire ses affaires soi-même, mais c'est l'exigence que porte la liberté.

Troisièmement, l'utopie de la solidarité : celle qui fait que lorsqu'on est victime d'une mauvaise récolte, on n'est jamais seul, que la répartition des résultats de la coopérative privilégie toujours le long terme.

Le travail, ensuite, que vous défendez, et bien au-delà d'un slogan. Je sais la réalité de vos secteurs, de celles et ceux qui y sont impliqués, vous avez rappelé tout à l'heure les chiffres : 85 milliards d'euros de chiffre d'affaires, une marque alimentaire sur trois, 160 000 salariés. Mais au-delà de cela, ce sont les heures et les jours de travail qui font que chaque semaine, qui font que le quotidien tourne autour de cette valeur. Le progrès, enfin, parce qu'il est là aussi chevillé au monde coopératif. Vous avez joué un rôle majeur, capital, dans toutes les révolutions agricoles de notre pays : à la fin du XIXème siècle, en introduisant l'utilisation des sciences ; dans les années 50, avec la mécanisation — et vous faisiez tout à l'heure référence aux coopératives d'utilisation du matériel agricole, CUMA, qui ont joué un rôle fondamental dans le progrès du monde agricole et, à l'évidence, le secteur coopératif a été le diffuseur du progrès dans ce monde-là.

Donc, pour toutes ces raisons, pour toutes ces utopies portées au quotidien, les coopératives sont des entreprises comme les autres mais avec ce petit supplément d'âme, et cette âme, c'est celle de la France.

Parce que lorsqu'on est fidèle à ses valeurs en actes au quotidien, pas un territoire n'est laissé de côté, pas un produit n'est oublié, pas une filière n'est négligée – les métiers du grain, ceux du bétail et de la viande, l'aviculture, la nutrition animale, le lait, les vins et la betterave, les fruits, les légumes, tout y est. Et, si je puis dire, vous êtes la France au carré, parce que c'est à la fois cette France qui se veut conquérante,





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

qui réussit, mais aussi celle qui se souvient qu'on réussit toujours depuis quelque part, et avec celles et ceux qui nous font. Ce sont ces valeurs qui constituent le cœur du monde coopératif dont notre pays a besoin, parce que ce sont les meilleurs remèdes à l'anomie et à la langueur qui nous a parfois trop étreints, et que nous avons laissé s'installer sur trop de territoires avec trop de facilité.

Toutes ces valeurs que vous portez, elles ne sont pas de gauche ou de droite, elles ne sont pas urbaines ou rurales, elles ne sont pas du siècle d'hier ou de celui d'aujourd'hui; ce sont nos valeurs républicaines dans leur densité au réel et, comme vous, je les ai chevillés au corps. Parce que ces valeurs, c'est notre commun, c'est ce qui fait que nous vivons ensemble, que nous formons une société et que nous avons encore toutes les raisons d'avancer ensemble, avec exigence – celle qui fait votre quotidien : de travail, d'investissement, de délibérations parfois longues, de décisions difficiles à prendre et, en même temps, de solidarité. Ces valeurs ne sont pas un poids venu du passé, elles sont un atout pour la modernité. Et au cours de notre histoire, à chaque fois que la France s'est perdue, c'est autour de ces valeurs qu'elle s'est retrouvée.

Il faut donc qu'elles restent bien vivantes et qu'ensemble nous continuions à les porter et à les faire réussir dans un monde qui change. Parce que si nous voulons préserver ces valeurs, nos valeurs, il n'y a pas d'autre point de départ que de regarder la réalité en face. « Il faut dire ce que l'on voit, et surtout, ce qui est plus difficile » pour reprendre la formule de Charles PEGUY. « Il faut voir ce que l'on voit », donc le monde tel qu'il va. D'un côté, vous y êtes confrontés tous les jours : la volatilité des cours des matières premières qui évoluent au niveau mondial, les implications géopolitiques qui vous ont parfois fortement frappé dans certains secteurs ces dernières années, la croissance des pays en développement – bref, tous les effets de la mondialisation. Et de l'autre, le monde agricole n'a pas toujours su tirer assez vite les conséquences de cette économie ouverte – là aussi nous devons nous dire les choses en réalité –, parfois d'ailleurs dans une forme de compromis coupables avec les pouvoirs politiques, où pour ne jamais nous dire les choses vraiment, nous ne faisions pas les choix, courageux, qui s'imposaient.

Désormais nos concurrents directs ne sont pas ceux de la région d'à côté : ils sont en Allemagne, en Europe de l'Est, aux Etats-Unis, dans les pays d'Amérique latine. Et c'est sur eux, désormais, qu'il faut aligner nos performances. Et donc, à cet égard, il n'est pas possible d'être naïf ou de céder aux facilités, et nous avons chacune et chacun nos responsabilités à prendre pour réussir à porter nos valeurs dans le monde tel qu'il va.





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

La responsabilité des pouvoirs publics, d'abord, qui est de vous accompagner dans votre modernisation et votre croissance, j'y reviendrai mais je partage la philosophie qui est la vôtre. On ne peut pas, aujourd'hui, dans notre pays, considérer que certains réussiraient trop bien — et ce que je dis là est vrai des coopératives comme des sociétés, quelle que soit la forme juridique. Il est bon d'avoir des champions, de les aider à réussir, de les aider à investir, à grandir, à conquérir de nouveaux marchés, parce qu'ils tireront tous les autres derrière eux dans la réussite, et c'est le cœur d'une politique industrielle que je veux aussi pour le secteur que vous représentez.

Au niveau européen et international, nous avons une responsabilité qui est celle de défendre notre modèle, en particulier dans le cadre des négociations transatlantiques, parce que ce sont des préférences collectives que nous portons, bien au-delà de simples sujets techniques ou tarifaires et, au niveau du marché français, c'est un ordre public économique que nous avons à préserver. Qu'est-ce que c'est que cet ordre public économique ? Cela consiste à s'assurer qu'une guerre mortifère au prix le plus bas ne soit plus conduite dans tous les secteurs – et je veux ici saluer l'esprit de responsabilité de plusieurs distributeurs qui ont su commencer ce travail de pédagogie –, contractualiser avec certaines filières, permettre à chacune et à chacun de se réorganiser. Notre responsabilité sera, en particulier dans le cadre des négociations commerciales, de s'assurer que tout est respecté et que la loi du plus fort ne s'impose pas aux dépens des autres – j'ai eu à m'exprimer sur ce sujet à plusieurs reprises, j'ai surtout fait passer des réformes législatives réglementaires en ce sens, et elles sont en cours d'application.

L'ordre public économique c'est aussi s'assurer que les délais de paiement sont respectés, élément critique dans vos filières, parce que là aussi c'est toujours le plus faible, le plus fragile, parfois celui qui est en train de prendre des risques et d'investir, qui est le premier sacrifié. Et donc, de la même façon, les sanctions ont été renforcées, les contrôles multipliés et depuis quelques semaines, j'ai décidé de rendre publiques les décisions de sanctions, et je continuerai à le faire, qu'il s'agisse de la sphère privée comme de la sphère publique.

Etre à la hauteur de cette réalité que j'ai décrite, c'est prendre nos responsabilités collectivement, et donc vous avez aussi vos responsabilités, au-delà des quelques points que je viens d'évoquer.

La première, c'est de jouer le jeu à plein de la filière, je pense que c'est extrêmement important que les acteurs qui partagent des intérêts de l'amont à l'aval puissent de manière croissante s'organiser par filière, parce que le monde est ouvert, parce que la





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

compétition n'est plus avant tout entre nous. S'organiser en filière, c'est accepter d'avoir des ambitions communes, se livrer parfois à des guerres légitimes, mais se retrouver derrière des intérêts communs sur des prix, des investissements, des objectifs d'ensemble : c'est ce que j'ai voulu structurer dans le cadre de la commission nationale pour l'industrie et, plus largement, dans le cadre de la Nouvelle France Industrielle. Et vous avez rappelé, Monsieur le Président, que l'une des neuf solutions d'avenir de la Nouvelle France Industrielle tourne autour de l'alimentation intelligente et marie toutes les ambitions d'investissement et d'innovation de ces filières : il y a plus d'une centaine d'actions qui sont conduites dans le cadre de cette solution industrielle, et ces ambitions ne deviendront une réalité que si nous réussissons d'abord à concentrer les investissements publics sur les quelques priorités identifiées, plutôt que de tout disperser. La priorité, c'est d'abord la modernisation : nous avons lancé, avec Stéphane LE FOLL, plusieurs appels d'offres en ce sens et, qu'il s'agisse des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, chacune et chacun doit prendre ses responsabilités dans ces filières. Ensuite, c'est une meilleure coopération entre les têtes de pont de ces filières, entre les groupes les plus solides et les plus petits, en aidant ces derniers à investir, à monter en gamme, à se différencier, en les amenant sur les nouveaux marchés. Et il y a bien évidemment l'internationalisation, qui est au cœur de notre ambition pour la filière.

La deuxième responsabilité, c'est l'innovation – vous l'avez mentionnée. Sans innovation, on ne préparera pas le modèle de l'agriculture et de l'agroalimentaire de demain. S'il y a une erreur que nous avons pu commettre, par le passé, c'était de penser que certains tarifs ou certaines protections pouvaient nous dispenser d'investir et d'innover. Dans le monde ouvert qui est le nôtre, l'agriculture participe de la grande transformation qui est à l'œuvre : on ne consommera pas demain comme aujourd'hui, on ne vendra pas demain comme aujourd'hui, et donc oui, il y a dans la montée en gamme, dans la différenciation, dans les innovations biologiques et technologiques, une révolution qui est à faire. Une meilleure connaissance du client sera construite dans la capacité qu'on aura à apporter non plus simplement des produits, mais des solutions, qui permettront de rassembler des informations, des données de masse et dans la capacité qu'auront vos filières à utiliser au mieux ces données pour innover, pour progresser, pour apporter un meilleur service ou une innovation de rupture - c'est un élément décisif dans la compétition. Et donc prendre le virage de l'innovation, c'est un élément fondamental de la réussite de vos filières. Or quand je regarde les chiffres, seuls 18 % des industries ou des entreprises de vos secteurs prévoient de faire de la Recherche & Développement : ça n'est pas encore assez, il faut que tous et toutes vous puissiez vous projeter – et en particulier





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

les plus petits – vers cette montée en gamme, vers cette transformation. Et notre rôle est d'expliquer, d'accompagner, de faciliter, de cofinancer.

La troisième responsabilité fondamentale, c'est d'investir et – vous l'avez mentionné -, je ferai tout pour aider votre secteur à investir. Et vous avez eu raison de manifester votre mécontentement lorsque le suramortissement fiscal voté dans le cadre de la loi Croissance et activité comportait des manques en raison des formes sociales et de la structure juridique qui avaient été choisis : ils ont été corrigés et je vous remercie d'en avoir rendu compte parce qu'il était normal que ce suramortissement puisse être utilisé par les CUMA, et ce dispositif sera voté de manière définitive. Mais au-delà de ce point, vous aider à investir c'est aussi simplifier, c'est faciliter, c'est accélérer les choix d'investissement. Nous avons commencé à le faire dans la loi Croissance et activité où, pour les ICP, des mesures d'accélération de simplification des procédures ont été décidées. Il faut aller encore plus loin, et là-dessus je suis à votre disposition pour que nous travaillions ensemble, avec mon collègue Stéphane LE FOLL, pour que tout ce qui, en termes de simplification, peut aider à déclencher des investissements, puisse être fait. Je sais la difficulté que connaissent dans la vraie vie celles et ceux qui sont confrontés à un choix d'investissement et qui se disent : « Ce seront encore des tombereaux de paperasses, parfois des mois et des mois à attendre, plusieurs enquêtes publiques ou autres avant d'avoir l'autorisation », et qui préfèrent renoncer. C'est à nous de donner un cadre stable, lisible dès le début - et c'est d'ailleurs toute l'entreprise de simplification du droit environnemental que nous avons lancée dans le cadre de la loi Croissance et activité, qui donnera en 2016 plusieurs ordonnances en la matière. Mais soyons concrets : c'est vous qui avez l'expérience du terrain et je souhaite pouvoir continuer à travailler sur ce sujet avec vous.

Investir, c'est aussi aller au bout de la logique du Crédit d'impôt compétitivité emploi. Le président de la République a pris un engagement clair à cet égard, c'était en novembre 2014 : il a lui-même indiqué qu'avant la fin de son quinquennat, cet allègement fiscal serait transformé en allègements de charges pérennes, dont vous pourrez profiter. Je suis très favorable à une telle option : elle simplifie et elle vous rendra éligibles à la mesure.

Je sais aussi que lorsqu'on parle d'investissement – et vous avez été pudique Monsieur le Président sur ce point – il y a le sujet de la juste rémunération du risque, et il y avait beaucoup d'attentes dans votre secteur pour que cette juste rémunération des parts sociales puisse justement bénéficier aux 26 millions de sociétaires des coopératives françaises qui se voient aujourd'hui plafonnés par le système tel qu'il





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

existe. La mesure à laquelle s'était engagée le Premier ministre en novembre dernier a dû être retirée des textes financiers pour des raisons juridiques, mais je veux ici vous dire l'engagement du gouvernement : cette mesure sera prise dans une loi ordinaire, et cet engagement sera pleinement tenu, parce que il est cohérent avec ce partage de valeurs et il est cohérent avec cette ambition d'investissement que j'évoquais. Car comment demander de prendre des risques s'ils ne sont pas justement rémunérés ?

Enfin, la dernière responsabilité qui est la vôtre, c'est d'exporter. Vous avez gagné des parts de marché au niveau national, mais pas encore assez au niveau international – même s'il y a déjà parmi vous de belles réussites, comme TEREOS ou LIMAGRAIN, et autant d'autres noms connus. Il faut poursuivre la consolidation et pour cela poursuivre l'investissement, l'innovation, mais aussi constamment – avec les champions de chacun de ces secteurs – réussir cette projection à l'international. Parce qu'elle est l'un des leviers de la modernisation, parce qu'elle est l'un des effets d'entraînement essentiel pour l'ensemble des acteurs.

Voilà, Monsieur le Président, cher Philippe MANGIN, au moment où vous allez quitter la présidence de COOP DE FRANCE, ce que je voulais partager avec vous : à la fois, vous l'avez compris, des convictions personnelles, des engagements. Et, bien au-delà en fait, je voudrais rendre aussi un hommage mérité pour vos services rendus à l'agriculture française, et donc à l'économie française : d'abord dans le syndicalisme, à la tête du CNJA ; dans la coopération, à la tête de votre coop, à la présidence d'InVivo et à la présidence de COOP DE FRANCE. Partout vous avez su défendre une conception ouverte et fidèle de la coopération, et vous avez toujours privilégié le dialogue – je l'ai vu à de multiples reprises – avec les pouvoirs publics, avec l'ensemble des acteurs du marché. Et vous faites partie de ces professionnels avec lesquels on échange, je dois le dire, comme avec vos voisins, et ça fait partie des conditions de notre réussite collective.

Mesdames, messieurs, vous l'avez compris, je crois dans vos valeurs parce qu'elles sont vos valeurs. Et je suis convaincu qu'elles sont un atout économique, à condition que nous sachions les faire vivre au quotidien en investissant, en prenant des risques, en étant volontaire. Et, vous l'avez dit, nous devons aujourd'hui continuer à avancer, donner plus de liberté, donner plus de facilité pour produire, pour embaucher, pour investir, simplifier bien davantage les dispositifs, responsabiliser les acteurs de terrain, et c'est maintenant qu'il faut agir. Vous avez lancé un appel, Monsieur le président, moi je veux le saisir dans les responsabilités qui sont les miennes : donc vous pouvez compter sur moi pour, dès maintenant, agir en ce sens, dès maintenant continuer les efforts faits depuis plusieurs mois, continuer à pousser pour que des réformes plus





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

radicales encore – qui correspondent à vos valeurs, à nos valeurs et qui en assureront la réussite – puissent être prises. Parce que c'est maintenant que se joue la situation économique de notre pays, parce que c'est maintenant que se joue la situation de l'emploi dans notre pays, parce que c'est maintenant que se joue le défi politique mais aussi moral qui est le nôtre. Merci pour votre attention.